



## **La Francophonie économique : Que peut-elle faire, que devrait-elle faire ? Patrick Messerlin<sup>1</sup>**

### **Introduction**

Depuis quelques mois, la “francophonie économique” s’est imposée comme un des éléments possibles d’un « projet d’avenir de la Francophonie », le thème de ce colloque. Cette option soulève deux questions. Quelles sont les potentialités et limites de la Francophonie (le « F » majuscule faisant référence à l’institution) dans le domaine économique—que peut-elle faire en la matière ? Et quelles seraient les actions les plus souhaitables—que devrait-elle faire ?

Une langue est vecteur de cultures, avec tout ce que ceci implique de « non-marchand » et de diversité. Cette diversité culturelle ne vaut pas seulement entre langues, mais au sein même de chaque langue—donc du français, un aspect que les Français oublient souvent, au grand détriment du bon fonctionnement de la Francophonie. Une langue est aussi portée par des économies. Plus l’économie d’un pays (ou des pays parlant la même langue) est dynamique (saisit les opportunités offertes par le reste du monde) et est ouverte aux autres, plus la langue utilisée par ce(s) pays attire. La grande époque du français (XVI<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècles) a été celle où l’économie française a été une des plus dynamiques et ouvertes au reste du monde, cette situation se dégradant au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle au profit de la Grande Bretagne et annonçant le déclin de l’influence française. Un des problèmes majeurs de la Francophonie est qu’au cours des trente dernières années, une partie des Français s’est installée dans une culture du repli et dans une économie arc-boutée sur des rentes (dans les marchés des biens et services au moins autant que dans le marché du travail). Paradoxalement, cette défaillance pourrait se révéler être une chance pour la Francophonie si elle la fait évoluer vers un nouveau modèle—ouvert et à géométrie variable, comme suggéré dans cet article.

---

<sup>1</sup> Professeur émérite, SciencesPo Paris. Je tiens à remercier vivement Jean Tardif pour ses commentaires sur mes premiers textes. [texte final :20140718]

Cet article procède en quatre étapes. La première s’efforce de dessiner les contours actuels d’une Francophonie devenue peu lisible à cause d’un élargissement qui a été une fuite en avant vouée à l’échec—être « grand » ou « nombreux » n’a jamais été une source décisive de succès en matière culturelle. La seconde section mesure le poids économique réel de cette Francophonie : l’élargissement ne doit pas cacher les limites et la fragilité de ce poids. La troisième section se concentre sur des propositions qui ont été avancées pour développer une francophonie économique, mais qui sont plus ou moins des impasses. La dernière section offre une liste d’initiatives qui présentent les perspectives les plus prometteuses.

## **Section 1. Les contours de la Francophonie**

Les discours officiels sur la francophonie oscillent entre optimisme (parfois au-delà de toute raison) sur le poids futur de la Francophonie dans le monde et pessimisme sur sa situation présente. Tétanisés par l’anglais et anesthésiés par la démographie, ces discours n’offrent guère d’analyse raisonnée de la concurrence auquel le français fait (et fera) face de la part des autres langues dans le monde—alors que l’on doit s’attendre à des changements majeurs dans la dynamique à moyen et long terme de cette concurrence du fait de l’émergence de très grandes puissance économiques non-anglophones (Chine, Indonésie, Brésil, etc.).

### La Francophonie actuelle : une institution illisible

La Francophonie actuelle, avec ses 77 Membres, Membres associés et observateurs, soit plus du tiers des Membres de l’ONU, apparaît un groupe si disparate qu’il est plus que légitime de se demander si ses membres pourront ou même voudront faire quelque chose ensemble [Tardif 2014].<sup>2</sup>

Il y a tout d’abord, les 12 Membres dont le français est la langue officielle unique, une situation de « monopole » à moyen terme. Il y a ensuite les 18 Membres où le français est une langue officielle « partagée ». Ce « duopole » ne semble relativement stable à moyen terme que pour les 5 Membres dont l’autre langue officielle du pays n’est pas une langue majeure

---

<sup>2</sup> Pour plus de simplicité, cet article parle du Canada, de la Belgique et de la Suisse en lieu et place des régions francophones de ces pays, et ne fait pas de différences entre Membres, Membres associés et observateurs. Les données sur le nombre de francophones permanents et partiels sont tirées de l’Organisation Internationale de la Francophonie [Rapport 2007].

(une langue est dite « majeure » quand elle est parlée par plus de 80 millions de personnes dans le monde, le choix de ce seuil étant expliqué ci-dessous). Les 13 autres membres de ce groupe ont tous comme autre langue officielle une langue majeure, et non des moindres (espagnol, anglais, arabe et allemand).

A terme, tout monopole ou *a fortiori* duopole est menacé d'érosion ou de disparition. Il y a l'attraction actuelle de l'anglais comme langue des affaires ou « *lingua franca* » dans de nombreuses activités, voire comme manifestation politique ainsi que l'a montré le Rwanda. Il y a la concurrence à venir des langues des grands pays émergents non-anglophones, Chine en premier, mais aussi Indonésie ou Brésil pour ne citer que les plus grands. Mais, il y aura aussi le rôle futur des langues régionales africaines : une fois que ces pays représenteront de plus grands masses démographiques que de nos jours, il y a fort à parier que la situation actuelle du français changera.

Mais le plus étrange dans la Francophonie est que plus de la moitié de ses Membres n'ont pas le français comme langue officielle (unique ou partagée). Plus même, 19 d'entre eux ont pour langue officielle une langue majeure autre que le français, et ce dernier est très peu parlé dans 26 de ces pays (par moins de 1 pour cent de la population).

Cette dernière caractéristique est une source de grand malaise quand on cherche à définir ce que la Francophonie en tant qu'institution peut et veut faire. Bien évidemment, cette situation s'explique par le passé, à savoir la volonté politique de la France de développer son influence sur une base culturelle (le fameux *soft power* de la littérature des relations internationales), le jumeau économique de cette volonté étant l'Union européenne. Il est temps pour la France de reconnaître que les trente dernières années de la culture du repli dans les « élites » françaises et de l'absence de dynamisme de l'économie française condamnent un *soft power* conçu sur des bases désuètes.

### Une lecture économique de l'institution : piliers et pivots

Intégrer la pression concurrentielle entre langues permet de redonner une certaine lisibilité à la Francophonie en définissant deux notions qui, en clarifiant les relations entre Membres, peuvent dessiner des centres de décision, ou au moins d'impulsions, en son sein.

La première notion est celle de « pilier » de la Francophonie. Un Membre est qualifié de pilier quand les doutes sur la disparition du français dans ce pays au cours des 20 à 40 prochaines années sont faibles. La Belgique (Wallonie et Bruxelles francophone), le Canada (Québec, New Brunswick), la France et la Suisse « romande » sont les quatre piliers historiques du français, chacun avec sa propre culture, voire leurs propres cultures (ainsi des provinces françaises ancrées dans leurs langues régionales, comme l'Alsace ou la Bretagne).

Y-a-t'il d'autres « piliers » dans la Francophonie ? Pour répondre à cette question, il paraît raisonnable d'adopter l'hypothèse suivante : plus le pourcentage des francophones dans un Membre est élevé et plus ce pays a un nombre d'habitants important, plus le risque de glissement linguistique brutal hors du français est faible. Bien sûr, on pourrait envisager plus de critères, mais ceci ne ferait que réduire une liste déjà maigre.

Car, si on suppose que 30 pour cent de francophones et 10 millions d'habitants sont des seuils raisonnables pour espérer une certaine stabilité du français dans un pays donné au cours des 20 à 40 prochaines années, seules la Côte d'Ivoire et la Tunisie remplissent ces conditions. Ceci dit, ces deux membres offrent une diversité intéressante car ils mettent en jeu deux cultures fort différentes de celles des piliers historiques.

Le Tableau 1 présente les Membres satisfaisant des seuils moins élevés, donnant plus de souplesse aux deux critères retenus. La pression concurrentielle sur le français grandit quand on passe de la case en haut et à gauche vers celle en bas et à droite.

La seconde notion intéressante pour restructurer la Francophonie est celle de « pivot ». Un pays peut être qualifié de « pivot » lorsque sa langue nationale fait face aux mêmes défis de concurrence linguistique que le français—c'est-à-dire quand elle est une langue « majeure » parlée dans peu de pays (voire un seul). Le seuil de locuteurs retenu pour définir une langue majeure est 80 millions : c'est le nombre de francophones dans les quatre Membres piliers historiques de la Francophonie. Le Viet Nam est alors le seul Membre de la Francophonie qui puisse être qualifié de pivot. Dans cette perspective, il n'est pas inutile de savoir qu'en 2030-2050, le Viet Nam est crédité de 110 millions d'habitants, soit plus que le Japon (et que les francophones dans les Membres piliers historiques...).

Le fait que le français et le vietnamien soient tous les deux parlés dans un ou peu de pays signifie qu'ils font (feront) face aux mêmes types de défis dans la grande concurrence mondiale entre langues. Cette similitude de destin ouvre des opportunités mutuelles de coopération culturelles entre langues plus larges et plus mutuellement bénéficiaires que celles entre langues de taille et/ou de dissémination très différentes. La notion de pays pivot est donc clé lorsque l'on cherche à définir des actions de coopération culturelle prometteuses.

Rien n'empêche qu'un pays non membre de la Francophonie joue le rôle de pivot s'il en remplit la condition (une langue majeure parlée dans un pays, ou quelques-uns). Cette remarque sera appliquée à la Corée qui pourrait faire bénéficier le français et le vietnamien de ses succès récents en matière culturelle (cf. section 4). Enfin, rien n'empêche de décliner la notion de pivot sur des aspects culturels non liés à la langue, comme l'illustre l'initiative du Musée Le Louvre-Abu Dhabi en matière de peintures et autres œuvres d'art.

**Tableau 1. Une lecture de la Francophonie à la lumière de la concurrence linguistique**

Membres	Part de francophones [%]	Populations (millions)	PIB (milliards USD)	Membres	Part de francophones [%]	Populations (millions)	PIB (milliards USD)
<b>Groupe 1-A</b>				<b>Groupe 1-B</b>			
France [a]	100.0	65.7	2612.9	Luxembourg	85.0	0.5	55.2
Côte d'Ivoire	70.0	19.8	24.7	Gabon	80.0	1.6	18.4
Tunisie	63.6	10.8	45.7	Comores	47.0	0.7	0.6
Belgique [a]	41.0	11.1	190.6	Vanuatu	45.0	0.2	0.8
Canada [a]	29.4	34.9	491.2	Togo	33.0	6.6	3.8
				Congo	30.0	4.3	13.7
<b>Total</b>		<b>142.3</b>	<b>3365.0</b>	<b>Total</b>		<b>14.1</b>	<b>92.4</b>
<b>Groupe 2-A</b>				<b>Groupe 2-B</b>			
Tchad	20.0	12.4	12.9	Centrafrique	22.5	4.5	2.2
Guinée	21.0	11.5	5.6	Suisse [a]	20.4	8.0	141.1
Cameroun	18.0	21.7	25.3	Liban	18.0	4.4	42.9
				Djibouti	20.0	0.9	0.8
				Guinée équat.	20.0	0.7	17.7
				Sao Tomé Pr.	20.0	0.2	0.3
<b>Total</b>		<b>45.6</b>	<b>43.8</b>	<b>Total</b>		<b>18.7</b>	<b>205.0</b>
<b>Groupe 3-A</b>				<b>Groupe 3-B</b>			
Maroc	13.5	32.5	96.0	Maurice	15.0	1.3	10.5
Congo RD	10.0	65.7	17.2	Bulgarie	12.0	7.3	51.0
Sénégal	10.0	13.7	14.0	Albanie	10.0	3.2	12.6
				Macédoine	10.0	2.1	9.6
<b>Total</b>		<b>112.0</b>	<b>127.2</b>	<b>Total</b>		<b>13.9</b>	<b>83.7</b>
<b>Groupe 4-A</b>				<b>Groupe 4-B</b>			
Niger	9.0	17.2	6.8	Arménie	7.0	3.0	10.0
Bénin	8.8	10.1	7.6	Mauritanie	5.4	3.8	4.2
Roumanie	8.0	21.3	192.7	Burundi	5.0	9.9	2.5
Mali	8.0	14.9	10.3	Cap-Vert	5.0	0.5	1.8
Haïti	8.0	10.2	7.8	Seychelles	5.0	0.1	1.1
Rwanda	7.0	11.5	7.1				
Madagascar	5.0	22.3	10.0				
Burkina Faso	5.0	16.5	10.4				
<b>Total</b>		<b>123.8</b>	<b>252.7</b>	<b>Total</b>		<b>17.2</b>	<b>19.6</b>

Notes : Les Membres des Groupes A ont plus de 10 millions d'habitants, ceux des Groupes B moins de 10 millions. Le pourcentage de francophones dans la population est supérieur à 30 pourcent (Groupes 1), compris entre 30 et 15 pour cent (Groupes 2), compris entre 15 et 10 pour cent (Groupes 3), et compris entre 10 et 5 pour cent (Groupes 4). [a] Membres piliers « historiques » (les données sur le nombre d'habitants et le PIB ne couvrent que les régions francophones). La Suisse ne remplit pas les deux seuils mentionnés dans le texte.

Sources. Organisation Mondiale du Commerce [2014]. Organisation Internationale de la Francophonie [2007].

## Section 2. Le poids économique de la Francophonie dans le monde

Cette section examine le poids dans le monde actuel des différents groupes et sous-groupes des Membres de la Francophonie. Elle présente ensuite quelques remarques simples sur les forces qui vont changer ce poids dans les 20 à 40 prochaines années. L'incertitude concernant ces changements ne porte pas sur leur existence ou leur direction, mais sur leur ampleur.

### Le poids actuel

Le Tableau 2 se concentre sur trois dimensions économiques essentielles : les populations (nombre d'habitants et de francophones), la richesse produite (Produit intérieur brut, PIB) reflétant un dynamisme passé et les flux commerciaux avec le reste du monde (exportations et importations de biens) perçus comme un indicateur d'ouverture. Le Tableau 2 suggère quatre observations principales.

**Tableau 2. Le poids économique des Membres de la Francophonie, 2013**

Groupes [a]	Membres	Populations			PIB		Exports et imports		Piliers
	ou	Habitants	Francophones		Tous Membres	Piliers et pivots [b]	Tous pays	Piliers et pivots [b]	et pivots [b]
	pays		complets	partiels					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>Données de base</b>									
	(nombre)	(millions)	(millions)	(millions)	(milliards \$)	(milliards \$)	(milliards \$)	(milliards \$)	
LO unique	12	248	99	32	2745	2638	1340	1265	France, C-Ivoire
LOP-#1	5	58	8	7	213	191	359	349	Belgique
LOP-#2	13	97	21	12	768	632	453	346	Canada, Suisse
NLO-#1	23	174	4	5	1440	46	1440	41	Tunisie
NLO-#2	19	409	14	10	2542	201	2510	270	Viet Nam
Francophonie	72	986	146	66	7709	3506	6102	2001	
Monde	193	7169	146	66	73982	73982	37658	37658	
<b>Poids dans le Monde</b>									
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
LO unique	6.2	3.5	1.4	0.4	3.7	3.6	3.6	3.4	France, C-Ivoire
LOP-#1	2.6	0.8	0.1	0.1	0.3	0.3	1.0	0.9	Belgique
LOP-#2	6.7	1.3	0.3	0.2	1.0	0.9	1.2	0.9	Canada, Suisse
NLO-#1	11.9	2.4	0.1	0.1	1.9	0.1	3.8	0.1	Tunisie
NLO-#2	9.8	5.7	0.2	0.1	3.4	[0.3]	6.7	[0.7]	Viet Nam
Francophonie	37.3	13.8	2.0	0.9	10.4	4.7	16.2	5.3	

Notes : [a] le français est la seule langue officielle (LO) une langue officielle partagée (LOP), n'est pas une langue officielle (NLO). Le cas #1 concerne les Membres ou l'autre langue officielle n'est pas une langue « majeure » (cf. définition dans le texte). Le cas #2 concerne les Membres ou l'autre langue officielle est une langue « majeure ». [b] Cf. le texte pour la définition des termes pilier et pivot. Le seul Membre pivot est le Viet Nam dont les parts entre parenthèse n'ont pas été prises en considération pour calculer la somme de la Francophonie dans les colonnes 6 et 8. Sources. Organisation Mondiale du Commerce [2014]. Organisation Internationale de la Francophonie [2007].

Tout d'abord, si un gros tiers des pays dans le monde sont Membres de la Francophonie, le poids en termes de populations est beaucoup plus modeste. Le chiffre le plus souvent cité (près de 14 pourcent de la population mondiale) est très exagéré car il « enrôle » tous les habitants non-francophones des Membres. Bien plus juste est l'estimation de la part des seuls francophones « permanents » dans la population mondiale (la notion de locuteurs « partiels » paraissant peu robuste). Cette part est de 2 pourcent, ce qui classe le français comme environ la dixième langue dans le Monde, après le japonais et avant le punjabi (cf. Annexe).

En second lieu, le PIB total des Membres de la Francophonie représente environ 13 pour cent du PIB mondial. Là encore, ce chiffre est une très forte surestimation puisqu'il inclut les richesses produites par les non-francophones des Membres. L'estimation la plus raisonnable est la part du PIB des six Membres piliers (des seules parties francophones dans le cas de la Belgique, du Canada et de la Suisse) dans le PIB mondial, soit 4.7 pour cent environ du PIB mondial. La part du Viet Nam n'est pas comptabilisée dans ce total, mais elle est mentionnée dans le tableau 2 puisque ce pays remplit les conditions de pivot.

Troisièmement, la part de la Francophonie de 20 pour cent du commerce mondial qui est mentionnée parfois est encore une grossière surestimation puisqu'elle attribue aux francophones les exportations et importations des autres locuteurs vivant dans les Membres. Une estimation plus raisonnable est fondée sur les seuls six Membres piliers : elle se situe autour de 5.3 pour cent environ, si l'on suppose que le rapport des exportations et importations sur le PIB est le même pour les francophones et non-francophones pour ces Membres piliers. Cette hypothèse est raisonnable pour les Membres historiques, compte tenu de la relative homogénéité de ces économies. Elle peut être une sous-estimation pour les deux autres Membres piliers où les francophones peuvent être concentrés dans la population la plus en contact avec le reste du monde. Reste que cette erreur ne change guère le résultat global compte tenu de la taille économique modeste de ces Membres piliers non-historiques.

Il faut noter que le tableau 2 ne donne pas d'information sur les flux commerciaux bilatéraux entre francophones des Membres. En effet, les données sur les flux bilatéraux entre Membres conduiraient à nouveau à une forte surestimation des liens commerciaux entre francophones puisque cela attribuerait aux francophones des Membres les exportations et importations faites par les locuteurs d'autres langues du Membre en question. Cette surestimation est vraisemblable y compris dans le cas du commerce entre pays africains voisins : ce commerce a plus de chance de se faire en langue africaine locale, voire en anglais (entre la Nigeria et ses voisins, comme entre le Québec et ses voisins américains) qu'en français. Ceci dit, à titre purement indicatif, on peut citer une étude récente [Carrère et Masood 2012] qui estime que 14 à 15 pour cent des échanges commerciaux des pays francophones s'effectue avec d'autres



pays francophones, ce qui suggère une relative modestie de ces échanges alors même qu'il y a plusieurs surestimations importantes.<sup>3</sup>

Il est intéressant de souligner que les Membres où le français est langue officielle unique ont une part du commerce mondial moins importante que celle qu'ils ont dans le PIB mondial. Ceci reflète une certaine relative fermeture—avant tout celle de l'économie française. Par contre, la situation inverse prévaut pour la Belgique et le Viet Nam. Si le cas belge peut être biaisé par la présence du commerce européen lié au port d'Anvers, le cas du Viet Nam démontre clairement sa volonté d'ouverture au monde depuis les années 1990.

### La Francophonie en 2050

Nombre de discours officiels citent l'explosion démographique attendue en Afrique (comparée au reste du Monde) entre 2010 et 2050 pour en conclure à l'avenir radieux du français. Une étude de la banque d'investissement Nataxis, abondamment citée dans les médias, aurait même conclu que le français serait la première langue parlée dans le monde en 2050 [Gouëset 2014]. Cette conclusion pour le moins étonnante vient de ce que cette étude ne fait pas la différence entre habitants et locuteurs, et ne prend aucunement en compte la dynamique de la concurrence entre langues déjà évoquée, et reprise ci-dessous. Cet espoir doit être ramené à de justes proportions et, surtout, être soumis au test de la dynamique de la concurrence entre langues.

Tout d'abord, il repose sur un calcul surestimant considérablement l'évolution vraisemblable de la population africaine : celle-ci croîtrait de 2 milliards de personnes d'ici à 2050. Or les démographes sont bien plus prudents et donnent une fourchette de croissance de 1,5 à 2 milliards. Ensuite, ce calcul suppose que le rapport du nombre de francophones à la population totale africaine est d'un tiers car il intègre les francophones « partiels ». Compte tenu de la grande difficulté à mesurer le nombre de francophones partiels, il semble raisonnable de ne tenir compte que des francophones permanents, ce qui donne un rapport d'un cinquième. En corrigeant ces deux sources de surestimations qui se cumulent, le nombre

---

<sup>3</sup> Ainsi, cette étude ne fait pas la distinction commerce entre pays francophones et commerce entre francophones, qui est pourtant essentielle quand les francophones sont une minorité des populations (ce qui est souvent le cas avec les pays couverts par cette étude). Elle inclut l'Algérie (laquelle n'est pas prise en compte dans cet article car ce pays n'est pas membre de la Francophonie) qui est un gros exportateur de produits pétroliers vers la France. Enfin, elle ne se limite pas aux seules régions francophones de la Belgique, du Canada et de la Suisse.

de francophones augmenterait de seulement 300 millions au plus (1,5 milliard multiplié par 20 pour cent).

Reste que ce dernier chiffre est lui-même fort contestable. Car le raisonnement sur lequel il se fonde est mécanique et ignore le jeu dynamique de la concurrence entre langues. Car ce qu'il est convenu d'appeler les grands pays émergents va sans nul doute changer radicalement la donne en matière de concurrence entre langues. Parler une langue étrangère est un acte qui génère un gain (commercial et/ou culturel) mais qui est payé par un coût d'apprentissage de la langue. Or, apprendre le chinois est techniquement plus facile qu'apprendre l'anglais pour un Coréen ou un Japonais (voire même un Vietnamien). Si ce Coréen ou ce Japonais anticipe d'avoir surtout des liens économiques et/ou culturels avec la Chine, apprendre l'anglais sera aisément moins intéressant pour lui qu'apprendre le chinois. On ne compte plus le nombre de jeunes stars de l'industrie du divertissement coréen qui parlent fort bien japonais ou chinois alors qu'ils peinent en anglais. On peut donc s'attendre à ce que, dans les 20 à 40 prochaines années, l'émergence de la Chine fera du chinois un concurrent sérieux de l'anglais dans une partie non négligeable du monde—et il n'y a aucune raison que ce mouvement épargne l'Afrique.

Ces changements sont certains—d'autant que le Président chinois Xi a clairement dit que le prochain objectif de la Chine, maintenant grande puissance économique, est de restaurer son statut de grande puissance culturelle. La seule inconnue est l'amplitude de ces changements, et l'allure à laquelle ils se feront. L'autre grande inconnue est de savoir si l'anglais retrouvera son lustre le jour où l'Inde sera une puissance économique comparable à la Chine (une situation d'au delà des années 2040, au rythme actuel de l'économie indienne). Cela n'est pas certain car ce pays peut connaître la même évolution que celle évoquée pour l'Afrique, à savoir la montée en régime des trois grandes langues indiennes (cf. Annexe).

Toutes ces considérations très simples font que même l'estimation « réaliste » des 300 millions supplémentaires de francophones est des plus fragiles, pour le moins. Plutôt que cette approche mécanique, la vraie réponse sur la capacité concurrentielle du français dépend de l'attractivité des cultures et économies chinoise et indienne par rapport à celle des cultures et économies des pays francophones. C'est dans cet esprit qu'il faut se poser la question : que devrait faire la Francophonie (en tant qu'institution) ?

### **Section 3. Ce que la Francophonie ne devrait pas faire**

Que le poids de la Francophonie soit donc si modeste et fragile incite d'abord à ne pas proposer des actions disproportionnées. Il ne faut pas qu'après avoir trop étendu géographiquement la Francophonie, on l'étende au delà du raisonnable dans les actions envisagées. Or nombre des propositions actuelles, circulant sur forme de textes ou de discussions encore informelles, vont au delà de ce que la Francophonie peut espérer achever.

#### La Francophonie ne doit pas se substituer à d'autres institutions internationales

Il y a d'abord les propositions qui demandent à la Francophonie d'agir dans les domaines de compétence d'autres institutions internationales. L'exemple le plus clair est la suggestion que la Francophonie s'occupe de politiques commerciales, comme la formulation et la préparation aux négociations à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), à celles des accords régionaux entre l'Union Européenne (UE) et les pays africains, ou entre pays africains. Cette proposition n'a guère de sens pour plusieurs raisons.

- Elle ignore que l'OMC, par exemple, assure des séminaires réguliers en langue française. Elle ignore aussi la complexité de ces négociations qui fait que, pour bien traiter de ces sujets, il faut recourir aux bons experts. Ceux-ci sont déjà très demandés à l'OMC et/ou dans les ministères du commerce extérieur. Dès lors, la Francophonie risque fort de recourir à des consultants peu ou pas qualifiés.
- Etre francophones ne veut pas dire que l'on a les mêmes intérêts commerciaux. Par exemple, les intérêts des pays africains francophones lors du Cycle de Doha ont été très différents. Certains ont pris des initiatives audacieuses, comme les quatre pays Africains grands exportateurs de coton. La plupart des autres sont restés dans un attentisme traditionnel. Les pays africains francophones ont aussi pris des positions radicalement différentes envers les accords régionaux proposés par l'UE. Enfin, la constitution d'accords régionaux francophones n'a guère de sens quand la grande économie motrice la plus proche de nombreux pays africains francophones est la Nigeria. Avons-nous limité l'UE aux seuls pays francophones européens ?
- Enfin, et ce n'est pas la moindre objection, la position de la France en matière de libéralisation commerciale a été, depuis les années 1960s, très préjudiciable aux

intérêts des Membres africains. Le scepticisme et la réticence, pour ne pas dire l'hostilité, à l'égard de la libéralisation qui ont été constamment prônées par la France a été une source importante du retard de la croissance des pays africains. Il faut rappeler que la Corée du Sud, occupée (colonisée) par le Japon et dévastée par une guerre fratricide d'une dureté incroyable, avait un PIB par tête égal à celui du Sénégal à la fin des années 1960 et au début des années 1970, et qu'elle aura un PIB par tête (en parité du pouvoir d'achat) qui dépassera celui de la France dans deux ou trois ans. Une des principales raisons qui explique cette trajectoire si différente de celles des pays africains est que la Corée a voulu et su mener une libéralisation progressive—en aucun cas échevelée ou idéologique—une option systématiquement sapée par la culture du repli pratiquée par une partie des Français et par l'anémie de la croissance économique française.

Des analyses similaires peuvent être faites à l'égard d'autres propositions visant à étendre, de façon irréaliste, la Francophonie à des domaines déjà bien couverts par d'autres institutions internationales : travail et insertion professionnelle (Bureau International du Travail), banque de développement (Banque Mondiale et Banque Africaine de Développement, etc.), politique énergétique (Agence Internationale de l'Energie), environnement et climat (une multitude d'institutions), etc.

### La Francophonie devrait éviter toute centralisation

Il y a ensuite des propositions qui ont une valeur intrinsèque, mais qui sont présentées dans une perspective de centralisation profondément inadaptée aux sociétés modernes qui ont la chance de pouvoir bénéficier de la liberté qu'offre l'internet et les outils technologiques qui l'accompagnent.

De telles propositions n'ont de valeur que si elles peuvent être replacées dans un environnement ouvert. Les exemples suivants sont tirés du Rapport d'information parlementaire sur la Francophonie [Assemblée Nationale 2014].

- Développer la « convergence » des contenus des formations scolaires, universitaires et professionnelles, des normes et des certifications n'a de sens que si l'on a une idée claire de ce qu'il faut faire à long terme. Or le propre de nos sociétés et économies modernes est de chercher à se renouveler en permanence, et donc de faire et refaire

normes et certifications—ce qui, en retour, forcent à changer les contenus qui sont en amont. Toutes ces normes ne sont pas les mêmes car les pays n’ont pas les mêmes histoires ni les mêmes perceptions—même s’ils parlent la même langue. Et cette diversité est enrichissante si elle source d’échange d’expériences et d’évaluation mutuelle des contenus différents car alors elle permet à chacun de revoir en permanence son projet et de l’améliorer. Le XXIème siècle sera celui de la concurrence dans l’amélioration des normes, réglementations et contenus.

- Maintenir les élèves dans les systèmes éducatifs le plus longtemps possible ne rend pas justice au grand besoin de formation hors-système éducatif, ainsi qu’à celui de (re)formation tout au long de la vie pour acquérir de nouvelles qualifications.
- Une « grande » revue scientifique francophone ignore le danger du monopole sur la qualité scientifique (pour être scientifique, on n’en est pas moins homme) et la facilité avec laquelle on peut transformer une revue unique en chapelle—ce qui condamnerait ses chances de se hisser parmi les meilleures au monde, donc parmi les plus attractives. Elle oublie surtout que créer une revue, dans un monde nourri par internet, n’a pas un coût élevé, si ce n’est celui de trouver un flux suffisant de bons auteurs. L’internet permet donc une concurrence entre des revues là où, autrefois, celle-ci aurait été impossible car logistiquement trop coûteuse. Plusieurs revues francophones auraient l’avantage de mettre en concurrence des dosages différents de francophonie et de multilinguisme en fonction des disciplines, régions, époques, etc. Cette concurrence est un bon moyen pour attirer les meilleurs auteurs, et donc entrer en lice dans la concurrence mondiale entre revues et auteurs (directement ou non).
- Un grand portail numérique ne doit surtout pas ignorer les moteurs de recherche existants de nos jours. En 1988, dix ans seulement avant la naissance de Google, la France a érigé à grands frais l’une des plus grandes bibliothèques en béton au monde, et tout cet argent investi dans le béton ne l’a pas été dans la conservation numérique des ouvrages. Cette erreur ne doit pas être reproduite.

### La Francophonie peut tenir un rôle, mais pas en première ligne

Il est enfin suggéré à la Francophonie de prendre des initiatives globales (tous secteurs) pour encourager les liens entre francophones—davantage de commerce entre entreprises francophones, davantage de recherche entre laboratoires francophones, etc. Cette approche

pose *a priori* un sérieux problème de moyens. Il est clair que réglementations et subventions spécifiques pour atteindre un tel objectif sont exclues, par manque de moyens ou par certitude que ce défi ne peut être relevé par de telles décisions publiques. Ceci dit, la Francophonie pourrait agir en position de soutien pour deux raisons, totalement différentes mais qui se renforcent mutuellement.

La première est proprement économique. Elle découle de ce que la façon de produire dans le monde a profondément changé au cours des deux dernières décennies. Un produit n'est plus fabriqué dans un seul pays qui importe les matières premières, les transforme chez lui et vend le bien chez lui et dans le reste du monde. Depuis deux décennies, les grandes comme les petites entreprises multinationales ont fragmenté le processus de production en de multiples étapes réparties sur nombre de pays afin de bénéficier des avantages de chacun d'entre eux. Ces « chaînes internationales de valeur » (qui rendent désuète la notion de multinationales françaises ou canadiennes ou suisses, etc.) requièrent à la fois un multilinguisme et une « *lingua franca* ». Elles évoluent constamment et rapidement en fonction de l'interaction des décisions des entreprises et des pays. Cet environnement hyper-mobile rend peu plausible le succès d'initiatives de la Francophonie directement centrées sur l'exigence de liens plus fréquents entre entreprises francophones (d'où les propositions d'approches indirectes contenues dans la section 4).

Par contre, il suggère une action indirecte de la Francophonie. Une étude économétrique récente [Carrère et Masood 2014] conclut que la langue française accroît les échanges entre pays francophones de 22 pour cent, alors que les mêmes calculs appliqués à l'ensemble des langues estime cette augmentation à 33 pour cent. Comment interpréter ce retrait dans le cas de la langue française ? Une des raisons essentielles vient de ce que la croissance du commerce mondial des deux dernières décennies est la très forte montée en régime des chaînes internationales de valeur. Or, si celles-ci ont fleuri en Asie de l'est, elles n'ont guère décollé dans les pays à présence francophone (Afrique sub-saharienne). Si l'on veut faire parler davantage français, il faut donc favoriser l'émergence de cette forme moderne de commerce que sont les chaînes internationales de valeur. Ceci requiert de combattre la peur de la libéralisation des échanges que la France a inoculé à nombre de pays francophones depuis si longtemps. Participer à ce combat serait une contribution importante de la Francophonie à un usage accru du français dans le monde.

Paradoxalement, ces chaînes internationales de valeur ne rendent pas nécessairement plus facile la situation des anglophones. Dans cet environnement industriel, les anglophones qui ne parlent que leur langue sont handicapés car leur ignorance d'une autre langue leur rend souvent plus difficile l'adaptation aux autres cultures faisant partie de la chaîne internationale de valeur de leur entreprise. Ceci dit, le problème de nombre de francophones—des Français surtout, pour être plus juste—est de ne pas saisir cette chance du multilinguisme et de se comporter avec les mêmes limites culturelles que les anglophones ne parlant que leur langue.

La seconde raison à un français « trop peu » parlé n'est pas économique, mais naît d'une source beaucoup plus profonde. Nombre de francophones sont écartelés entre une apologie et une critique acharnée de leur culture et histoire. Là encore, ce phénomène touche surtout les Français dont les jeunes générations ont été éduquées dans une grande schizophrénie—la France flambeau de la civilisation, la France mère de toutes les turpitudes—laquelle, au passage, nourrit la culture du repli. Ce grand malaise est solidifié et amplifié par l'absence de succès économiques et culturels récents. C'est donc d'abord en contribuant à des succès présents et futurs, modestes mais « flamboyants », que la Francophonie favorisera un usage plus systématique du français, comme le suggère la section 4.

#### **Section 4. Ce que la Francophonie devrait faire en priorité**

Le cœur de métier de la Francophonie est la langue française, et les cultures qui lui sont attachées. Aucune autre institution internationale n'a cet objectif, et la Francophonie économique devrait donc mettre toutes ses forces à contribuer au développement des industries les plus étroitement liées à l'épanouissement de la langue française—les industries dites « culturelles créatives » (cinéma, audiovisuel, édition, etc.). Il serait vraiment étrange que ceci ne reste pas l'activité essentielle de la Francophonie économique au moment où la Chine met en place une zone de libre-échange à Shanghai dont un des principaux objectifs affichés est d'être le centre de la renaissance de la culture chinoise (et donc de ces industries culturelles) [Zhang 2014], au moment où la Corée investit énormément dans ces industries et où le Japon essaie de reprendre pied dans ces domaines.

Saisir la chance historique de l'internet

Le moment est particulièrement propice parce que l'internet et les techniques d'information qui lui sont associées offre une chance historique au français. Le français n'est pas parmi les huit langues les plus parlées dans le monde, et les cultures qui le parlent tendent à privilégier des thèmes plutôt « confidentiels » que « grand public », pour des raisons au demeurant fort différentes selon les Membres. Disséminer de telles cultures à la fin d'un XXème siècle dominé par le besoin de lourdes infrastructures économiques favorisant les forces « monopolistiques » (grandes salles de cinéma, peu de radios avec peu d'animateurs, grandes firmes culturelles, forts droits de propriété intellectuelle, etc.) était des plus coûteux. Ce contexte favorisait les productions à grande échelle et les opérateurs établis (entreprises ou artistes). Il défavorisait les productions confidentielles (de niche) et les opérateurs débutants (entreprises ou artistes).

L'internet renverse complètement cette situation : il offre la possibilité à tout opérateur culturel (entreprise et/ou artiste) d'atteindre toute personne dans le monde à un coût très faible.

Un pays a compris, dix ans avant le reste du monde, ce bouleversement total et a su l'utiliser. La Corée, centre d'une culture encore largement confidentielle à la fin des années 1990 avec un coût d'entrée élevé dû à un alphabet propre, a connu un succès extraordinaire de certaines de ses productions de divertissement, comme la K-pop, qui agissent comme une porte grande ouverte sur sa culture. La K-pop, baptisée *Hallyu* (vague coréenne) par des observateurs chinois médusés par son succès en Chine et dans le monde, est une niche de la pop-musique délaissée par les grosses productions américaines, reconstruite par une culture asiatique (confucéenne) et disséminée dans un monde dominé par les petits écrans portables (smartphones) l'internet généralisé et les grands diffuseurs (Naver, Youtube, etc.). Certains francophones ne manqueront pas de faire la fine bouche à propos de ce « commercialisme ». Ils feraient bien de réfléchir : ce dernier a attiré la curiosité de millions de jeunes dans le monde entier qui, du coup, se sont mis à apprendre la culture coréenne—au moment même où nos productions « élitistes » les faisaient désertter le français. Pourquoi de jeunes Français s'intéressent-ils soudain à la Corée ? A cause de la K-pop et grâce à Dailymotion ou Youtube. Pourquoi de jeunes Coréens sont-ils encore attirés par la France ? A cause de la « French touch » de Daft Punk et grâce à Naver (le Youtube coréen) ou Youtube— certainement pas à cause de la politique française de la chanson qui a tout fait pour bloquer le développement de Daft Punk. A l'ère de l'internet, des succès dans le divertissement sont des



appels d'air d'une puissance incroyable attirant le reste du monde vers une langue et sa culture.

Le premier rôle de la Francophonie serait donc de bien faire prendre conscience à tous les francophones des opportunités présentes et futures. Ceci passe par l'intensification des contacts entre entreprises culturelles francophones (firmes de divertissement, artistes individuels, éditeurs, etc.) avec les grandes entreprises de matériel et de communication électroniques des pays les plus performants en ce domaine, comme la Corée élevée au rang de pays « pivot » de la langue française. La Francophonie devrait donc soutenir des forums réguliers avec les Samsung et les Naver qui permettraient aux entreprises culturelles francophones d'être plus vite au courant des développements à venir. Ces forums devraient prendre un soin particulier à toucher les petites et moyennes entreprises. Ils devraient donc être autant que possible conçus sur une base virtuelle pour les rendre moins coûteux.

Ce premier type d'actions a deux caractéristiques. Il donne la place centrale aux entreprises, même si ces forums pourront par la même occasion informer les officiels. Et il ne demande que l'interaction entre les quelques Membres piliers soucieux d'agir et les pays pivots, comme la Corée, car il peut être conçu de façon si peu coûteuse qu'il est à la portée financière de quelques Membres désireux d'agir, si tel est le cas. En d'autres termes, ce type d'actions ne requiert pas nécessairement le concours de la France pour être mené, si celle-ci continue d'être dominée par les forces du repli.

Le second rôle de la Francophonie serait de repérer les succès émergents des entrepreneurs francophones et de s'en faire l'écho. Comme souligné dans la section précédente, le grand problème actuel du français est qu'il ne connaît pas de succès récents « flamboyants », ce qui réduit l'envie des francophones de le parler. Là encore un pays comme la Corée peut jouer son rôle de pivot. La politique coréenne a consisté à soutenir—non pas à créer—le succès phénoménal de la K-pop, lequel a été essentiellement créé par seulement trois petites entreprises de divertissement (la plus grande emploie mille personnes de nos jours, les deux autres quelques centaines chacune). La politique coréenne est donc une politique « *ex post* » qui amplifie des succès commerciaux existants [Parc 2014]. Ce n'est pas, comme la politique française, une politique « *ex ante* » qui veut créer des succès culturels—un objectif hors de portée de tout Etat (et né d'un énorme contresens historique sur le rôle réel du mécénat). Pourquoi, par exemple, ne pas monter un festival des succès francophones « flamboyants » en

Asie, peut être avec des complicités coréennes s'il est monté à Busan, une ville très connue pour ses festivals asiatiques.<sup>4</sup>

Ce second type d'actions a les deux mêmes caractéristiques que le premier : il est centré sur les entreprises, et il ne requiert pas nécessairement le concours de la France pour être lancé.

Troisièmement, ces deux premiers types d'actions auront une portée limitée en l'absence d'infrastructures techniques et légales adaptées : producteurs de matériel à la pointe du progrès, régulations innovantes des marchés en jeu, approche équilibrée des droits de propriété intellectuelle. Il n'est certes pas de la compétence de la Francophonie d'investir dans de telles infrastructures. Mais il est dans son rôle de faire connaître à ses Membres les manques les plus criants et de soutenir les initiatives optimisant les infrastructures existantes.

#### Exposer aux vents asiatiques les voiles de la Francophonie

Que l'Asie soit faiblement représentée dans la Francophonie ne devrait pas empêcher cette dernière d'aller résolument au devant de l'Asie de l'est. Ceci est évident pour des raisons proprement économiques : cette région est le centre majeur de la croissance mondiale pour quelque temps, et, en ce sens, cette stratégie de basculement est bonne pour tous les Membres de la Francophonie, qu'ils soient développés ou en développement.

Reste que, comme le français est peu parlé en Asie, accueillir de nouveaux Membres n'est pas une solution. Ce qu'il faut, c'est penser une stratégie fondée sur la notion de pays pivot—le fait que des langues différentes faisant face aux mêmes défis de la concurrence linguistique peuvent apprendre de leurs expériences respectives. Un premier exemple de basculement stratégique est la coopération suggérée ci-dessus avec la Corée qui sait faire connaître sa culture, malgré un handicap encore plus considérable que celui du français.

Un second exemple de basculement est plus classique dans sa forme, mais pas moins important. En Asie de l'est, les pays de l'ASEAN (Association of South East Asian Nations) sont particulièrement intéressants pour la Francophonie avec leur grande diversité culturelle et linguistique. Ses dix pays membres parlent cinq des trente langues les plus importantes au

---

<sup>4</sup> Je tiens à remercier très vivement Etienne Rolland-Piègue pour cette suggestion.

monde, et trois de ces cinq langues (javanais, malais-indonésien et vietnamien) ont un nombre de locuteurs proches du nombre de francophones dans les Membres piliers historiques.<sup>5</sup>

Dans ce contexte, la proposition faite en faveur d'une action francophone dans une dimension couvrant tout l'ASEAN devrait être rapidement affinée et mise en œuvre par les Membres intéressés [Trinh Van Minh 2014]. Elle contribuerait à l'influence du Viet Nam et de la Francophonie, tout à la fois, dans une région où anglais et chinois vont s'affronter.

### Réformer les politiques passées

Un des handicaps majeurs de la Francophonie est la France, avec ses approches et politiques du siècle passé. Dans le cœur de métier de la Francophonie, la réforme en profondeur de la politique audiovisuelle française (cinéma, séries télévisuelles, musique) peut tenir une place essentielle. Cette politique consiste en des subventions qui se sont révélées très préjudiciables au rayonnement culturel du français. Depuis 2000, ces subventions audiovisuelles ont été multipliées par deux pour des résultats nuls puisqu'il y a eu aucune progression de la part de marché des films ou des séries télévisuelles français en France même [Messerlin 2014].

Comme ces subventions se montent à plus de 5 milliards d'euros par an, une révision en profondeur de cette politique peut apporter non seulement les changements qui rendraient à nouveau la France attractive pour le reste du monde, mais elle offrirait aussi des moyens financiers supplémentaires à la Francophonie. Bien évidemment, revoir la copie de la politique audiovisuelle française ne veut surtout pas dire refaire la même erreur dans le cadre de la Francophonie. Comme suggéré plus haut, la politique qui devrait être la source d'inspiration des actions à prendre est la politique culturelle coréenne.

## **Conclusion**

La Francophonie est beaucoup plus modeste et fragile qu'on ne le dit. Les francophones représentent moins de 2 pour cent de la population mondiale, moins de 5 pour cent du PIB

---

<sup>5</sup> Les dix membres de l'ASEAN sont : Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viet Nam. Le Cambodge et le Laos sont aussi Membres de la Francophonie.

mondial et un peu plus de 5 pour cent du commerce mondial. Le français n'est que la dixième langue du monde, et il n'a pas su montrer, jusqu'à présent, la même capacité que d'autres grandes langues majeures à intensifier les relations économiques entre personnes parlant la même langue, ceci largement à cause de la très grande réticence avec laquelle la France a perçu jusqu'à maintenant la mondialisation, une attitude regrettable dont elle a malheureusement convaincu nombre de pays francophones.

Est-ce à dire qu'il faut jeter le gant ? Certainement pas. D'abord parce que la dynamique de la concurrence entre langues majeures va rebondir au cours de deux ou trois décennies à venir, avec la poussée de nouvelles forces considérables—la montée du chinois, peut-être des langues africaines les plus répandues, l'inconnue des langues majeures du sous-continent indien. Ensuite, parce que, au-delà du magma mou créé par la volonté de la France d'avoir le plus grand nombre possible de Membres, la Francophonie peut se lire comme une structure reposant sur des « piliers » (des pays sur lesquels ne pèse que peu de doutes en matière de francophonie) et sur des « pivots » (des pays non francophones, mais parlant une langue connaissant un sort très semblable à celui du français, donc riches d'expériences à partager).

Aussi, n'est-il pas difficile de trouver quelques options intéressantes sur le *quoi faire ensemble* en matière économique : se centrer sur les industries culturelles qui, certes de taille modeste sur le plan économique, jouent un rôle majeur dans la mondialisation ; être le ferment de rencontres entre entreprises culturelles francophones et celles de pays « pivot » qui, comme la Corée, connaissent un succès considérable en matière culturelle ; exposer aux vents asiatiques les voiles de la Francophonie en coopérant avec un autre pays pivot, le Viet Nam ; enfin, et peut-être surtout, contribuer à faire connaître de tous les francophones les succès « flamboyants » dont certains d'entre eux jouissent aux quatre coins du monde, succès ignorés, voire niés ou même méprisés, par les francophones englués dans la culture du repli. Toutes ces options appellent des analyses plus approfondies dans le cadre du futur Institut sur la francophonie économique.

Puisqu'il y a espoir, le *comment faire* devient important. Toutes les actions qui viennent d'être décrites ne nécessitent que quelques Membres de la Francophonie convaincus et prêts à l'action. Dès lors, la nature institutionnelle de la Francophonie change de fond en comble. Plus n'est besoin d'unanimité ou même de majorité—et certainement pas de centralisme, un mode de fonctionnement hérité du XIX<sup>ème</sup> siècle, mais totalement inadapté à ce XXI<sup>ème</sup>

siècle. Ce qui est souhaitable est une approche multipolaire, en réseaux souples mais convaincus, bien en phase avec l'internet—lequel est la chance historique que le français et les cultures qui lui sont associées doivent saisir avec la dernière énergie.

## **Bibliographie**

Assemblée nationale, 2014. *Rapport d'information sur la Francophonie : action culturelle, éducative et économique*. Rapporteur : Mr. Pouria Amirshahi. Rapport No. 1723.

Carrère, Céline et Maria Massoud, 2012. *Le poids économique de la langue française dans le monde*. (Etude réalisée pour le Ministère français des Affaires Etrangères) Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International (FERDI) et Université de Genève.

Gouëset, Catherine, 2014, *Non, le français ne sera pas la langue la plus parlée en 2050*. L'Express, 26 mars 2014.

Messerlin, Patrick, 2014. *La politique audiovisuelle française : sur le grill*. A paraître (septembre). Groupe d'Economie Mondiale. SciencesPo Paris.

Parc, Jimmyn, 2014. *La politique coréenne du cinéma : perceptions et réalités*. A paraître (septembre). Seoul National University et Groupe d'Economie Mondiale. SciencesPo Paris.

Tardif, Jean, 2014. *La Francophonie comme projet d'avenir : que voulons-nous faire ensemble ?* Texte à paraître dans la même publication

Trinh Van Minh, 2014. L'avenir de la francophonie au Viet Nam : Enjeux pour l'éducation et la formation. Texte à paraître dans la même publication

Zhang, Lihua, 2014. *Beijing focuses on soft power*. Carnegie-Tsinghua. Q&A, April 28, 2014.

## **Annexe: Les principales langues dans le monde, 2010**

Language	Native speakers (millions)	% of world population	Mainly spoken in
1 Mandarin	955*	14.40%	China, Taiwan, Singapore
2 Spanish	405*	6.15%	Spain, Mexico, United States, Argentina, Bolivia, Chile, Colombia, Costa Rica, Cuba, Dominican Republic, Ecuador, El Salvador, Guatemala, Honduras,
3 English	360*	5.43%	United States of America, United Kingdom, Canada (ex. Quebec), Australia, Ireland, New Zealand
4 Hindi	310*	4.70%	India, Nepal
5 Arabic	295*	4.43%	Arab League
6 Portuguese	215*	3.27%	Portugal, Angola, Brazil, Cape Verde, Mozambique, São Tomé and Príncipe, Guinée-Bissau, Timor-Leste
7 Bengali	205*	3.11%	Bangladesh, India (West Bengal, Tripura, Assam)
8 Russian	155*	2.33%	Russia, Ukraine, Commonwealth of Independent States
9 Japanese	125*	1.90%	Japan
10 Punjabi	102*	1.44%	India, Pakistan (Punjab region)
11 German	89*	1.39%	Germany, Austria, Belgium (Eupen-Malmedy), Luxembourg, Liechtenstein, Switzerland, Italy (South)
12 Javanese	82	1.25%	Indonesia (Java)
13 Wu	80	1.20%	China (Zhejiang, Shanghai, southern Jiangsu)
14 Malay/Indonesian	77	1.16%	Indonesia, Malaysia, Brunei, Singapore
15 Telugu	76	1.15%	India (Andhra Pradesh, Telangana, Tamil Nadu, Karnataka, Puducherry)
16 Vietnamese	76	1.14%	Viet Nam
17 Korean	76	1.14%	South Korea, North Korea
18 French	74	1.12%	France and its territories, Belgium, Canada, Switzerland, Gabon, Algeria, Mauritius, Senegal, Côte d'Ivoire, other Francophonie members
19 Marathi	73	1.10%	India (Maharashtra, Goa, Andhra Pradesh, Karnataka, Madhya Pradesh, Gujarat)
20 Tamil	70	1.06%	India (Tamil Nadu, Karnataka, Puducherry), Sri Lanka, Singapore, Malaysia, Mauritius
21 Urdu	66	0.99%	India, Pakistan
22 Persian	65	0.99%	Iran, Afghanistan, Tajikistan
23 Turkish	63	0.95%	Turkey, Cyprus
24 Italian	59	0.90%	Italy, Switzerland, San Marino
25 Cantonese	59	0.89%	China (Guangdong (Canton), southern Guangxi), Hong Kong, Macau
26 Thai	56	0.85%	Thailand
27 Gujarati	49	0.74%	India ( Gujarat, Daman and Diu, Dadra and Nagar Haveli)
28 Jin	48	0.72%	China (Shanxi, parts of Inner Mongolia, Hebei, Henan, Shaanxi)
30 Min Nan	47	0.71%	China (Fujian, Guangdong, Hainan), Taiwan, Malaysia, Singapore

Note : La différence entre le nombre de francophones comptabilisés par l'Organisation Internationale de la Francophonie et celui de la Nationalencyclopedia tient à la couverture géographique en termes de pays et à la comptabilisation au sein des pays couverts. L'estimation la plus exacte est celle des francophones permanents (Organisation Internationale de la Francophonie), soit environ 146 millions.

Source : Nationalencyclopedia (Suède)

[http://en.wikipedia.org/wiki/List\\_of\\_languages\\_by\\_number\\_of\\_native\\_speakers](http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_languages_by_number_of_native_speakers)